



Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté les 2 et 3 février 2024

Article de Sabrina Dolidze

La troisième session de la convention citoyenne pour le climat et la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté s'est tenue les 2 et 3 février au CREPS de Dijon. Marie-Guite Dufay, Présidente de Région, est venue encourager les groupes dans leur réflexion. Les citoyens ont confronté leurs regards à des agents de la région et des acteurs du territoire, présents le premier jour.



C'est par un doux soleil inhabituel pour un mois de février qu'a démarré la première journée.

« La ville du quart d'heure »

Emilie Soulard travaille dans une agence d'urbanisme du Territoire-de-Belfort, elle fait partie des acteurs invités pour échanger avec les citoyens. À la table des transports, elle aborde le sujet de « la ville du quart d'heure ». Le concept, créé par le franco-colombien Carlos Moreno, propose une organisation de la ville qui

permette aux habitants de remplir les six fonctions essentielles (vie, travail, commerce, soins de santé, éducation et divertissement) à moins de 15 minutes de marche ou de vélo de leur logement. Le concept séduit, Carlos Moreno était d'ailleurs en conférence dans le Morbihan pour en présenter le principe le 18 janvier 2024. La ville du quart d'heure doit à la fois développer une offre attractive, mais aussi des moyens de transports qui permettent de limiter l'usage des véhicules individuels et de développer la mobilité douce.

Développer la mobilité douce

Dans la continuité de la ville du quart d'heure, Nathalie pense qu'il faudrait développer un peu plus les pistes cyclables en milieu rural. La mobilité douce c'est bien, mais certaines (des femmes en particulier) n'envisagent pas cette solution à la campagne pour des questions de sécurité. Les éclairages leur paraissent insuffisants. « Il faudrait un système où la lumière se déclenche avec un détecteur de mouvement » suggère Elsa.

D'autres évoquent la possibilité de sensibiliser les personnes à l'utilisation du vélo pour en développer son usage. Frédéric s'en souvient « il existe des associations pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo ». Louis de son côté souligne que ce n'est pas évident pour les jeunes de son âge de comprendre l'intérêt du vélo. Charlotte Waeber qui travaille à la direction tourisme au Conseil régional suggère que l'on mette à disposition des parents des vélos cargo pour transporter les enfants à l'école. Au-delà du transport, l'idée est de sensibiliser les plus jeunes à la mobilité douce. Laure Springer, qui travaille à la mobilité et aux infrastructures à la Région, pense qu'il serait utile d'avoir un tableau comparatif sur les coûts d'entretien d'une bicyclette par rapport à un véhicule motorisé pour

donner aux parents des argumentaires en faveur du vélo.

«On ne sait plus ce qu'il faut manger, pas manger» Fabienne

Le lendemain, la convention s'est poursuivie sans les experts. Autour de tables rondes, les citoyens ont repris des propositions en vue de les approfondir.



Les citoyens sont méfiants sur ce qu'ils consomment. Nadia très au fait de l'actualité, révèle un fait divers, qui ne surprend presque plus les membres du groupe : lors d'une manifestation dans le sud-ouest, des agriculteurs ont intercepté un camion transportant du poulet brésilien congelé en 2022, destiné à être vendu en France ou au Portugal. Elsa renchérit «*eh bien, on remercie les agriculteurs d'avoir ouvert et vidé ce camion !*». La méfiance s'est généralisée et atteint même les produits biologiques d'après Fabienne «*les normes sur le bio se sont assouplies au niveau européen, du coup, on ne sait plus très bien ce qu'on achète*».

Consommer local et responsable

Privilégier l'achat de produits locaux lorsqu'ils existent. Sur le papier, la proposition séduit tout le monde. Certains le font déjà, comme les plus âgés du groupe.

De son côté, le jeune Jules, du haut de ses 18 ans, cherche davantage les économies, «*la nourriture, j'achète le*

moins cher, ça s'est sûr ». Pour autant, c'est bien lui qui explique aux autres ce qu'est une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Le principe de l'AMAP est de payer



d'avance un panier de produits à un prix équitable pour favoriser un lien direct entre les consommateurs et les agriculteurs. Sara qui essaie de privilégier aussi l'achat de produits locaux se questionne tout de même sur la capacité économique d'un couple avec deux enfants à acheter « local ». «*Le problème c'est que les produits en proximité sont souvent plus chers que les produits provenant de l'étranger*».



«*Il faudrait taxer davantage les produits étrangers*» lance Gaëtan, sujet complexe, qui ne dépend pas du niveau national (et encore moins de la région) mais du niveau européen. Une autre idée est proposée par Sara qui cible davantage le consommateur «*on ne peut pas avoir un système où les agriculteurs ne dépendent que des aides, il faut aussi inciter le consommateur à acheter local*». Pour cela, elle propose des aides aux consommateurs qui achètent des produits locaux.

Protéger les ressources en eau

Au cours des différentes sessions, les citoyens ont pris conscience de la nécessité de protéger les ressources en eau. « *En France, en 2020, un Français consomme en moyenne 149 litres d'eau potable par jour, soit une consommation domestique moyenne d'environ 54 m³*



par habitant par an» peut-on lire sur le site gouvernemental «Notre environnement». Comment protéger cette ressource ? S'interrogent les citoyens. Certains pensent que l'on devrait taxer la surconsommation au-delà d'un certain seuil, calculé en fonction de la taille du foyer. D'autres comme Fabienne pensent que c'est inutile car ceux qui ont de l'argent pourront toujours payer.

Sara et Nathalie, qui ne sont pas dans le même groupe, pensent qu'il faudrait créer des outils pour que les habitants contrôlent leur consommation en temps réel (à l'instar de ce que fait EDF pour l'électricité avec des statistiques représentées sous forme de graphiques la consommation journalière, mensuelle...). Pour Nathalie, «*il faudrait mesurer quel doit être notre consommation en eau pour ne pas avoir de soucis. Les données sont sans doute différentes si l'on habite en ville ou à la campagne, mais il faudrait que l'on arrive à prendre conscience des limites que l'on doit s'imposer*».

Maxime, pragmatique, s'interroge sur ce qui consomme le plus. Mathias lui emboîte le pas en proposant que des

cuves de récupération d'eau de pluie soient mises en place, une possibilité qui est encadrée par la législation (le kit doit être enterré). Il faut compter entre 1000€ et 3000€ pour acheter un kit de récupération suivant sa taille. Le dispositif ne concerne pas uniquement des maisons de particuliers, des collectivités ont déjà fait ce choix.

Marie-Guite Dufay : «Ils sont dans mon cerveau»

Marie-Guite Dufay, est venue rendre visite aux citoyens le premier jour de la convention. Elle s'est dite impressionnée par les travaux en cours, «*je suis subjuguée par vos retours, je me dis - ce n'est pas possible, ils sont dans mon cerveau ! - je reçois 5/5 ce que vous me dites*».



Après avoir échangé avec quelques membres de la convention, la présidente de Région les a encouragé à s'abreuer de connaissances pour enrichir leurs réflexions «*ce n'est pas l'émotion qui doit conduire à l'action*». Elle leur a aussi demandé de bien identifier les obstacles liés à la transition énergétique afin que les politiques puissent les lever. Avec Stéphanie Modde vice-présidente en charge de la transition écologique, Marie-Guite Dufay a annoncé qu'elle comptait s'appuyer sur la convention pour construire la planification

écologique demandée par l'Etat à toutes les régions.

Enfin elle a rappelé son engagement vis-à-vis des citoyens à reprendre leur travail et à transmettre à qui de droit ce qui ne relève pas des compétences de la région : «*une fois que vous aurez terminé l'exercice, ne me lâchez pas, ne nous lâchez pas!*». C'est ainsi qu'elle a suggéré la tenue d'une 6ème rencontre après la restitution des travaux.

Bruno David « Aujourd'hui, ce n'est pas tant l'ampleur du changement qui pose problème, car la planète a connu d'autres crises, mais c'est la vitesse du changement »

Bruno David est un naturaliste français spécialisé en paléontologie et dans les sciences de l'évolution et de la biodiversité, président du Muséum national d'histoire naturelle de 2015 à 2023. Depuis décembre 2023 c'est aussi le président du GREBE-Climat Bourgogne-Franche-Comté ¹. Il est intervenu au cours la troisième session de la convention pour le climat et la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté. Pour lui, il est important de considérer l'humain comme un élément de la nature (c'est ce qu'on appelle le



¹ Déclinaison du GIEC, la région a mis en place le GREBE-Climat (Groupement Régional des Experts de la Biodiversité et de l'Environnement). Le nom fait aussi référence à un oiseau aquatique présent en Europe. Le groupe présidé par Bruno David est composé d'une quinzaine de

monisme), et non pas de façon séparée. Concernant la crise environnementale, «est-ce grave docteur ?» questionne-t-il.

Sa réponse est oui, mais pas forcément pour les raisons auxquelles on pense. La Terre a effectivement connu des périodes de changement de grande ampleur, mais ces changements ont duré à l'époque plusieurs dizaines de milliers d'années. Les écosystèmes avaient le temps de s'adapter. «*Aujourd'hui, ce n'est pas tant l'ampleur*



du changement qui pose problème, car la planète a connu d'autres crises, mais c'est la vitesse du changement. On bouge le thermostat à une vitesse de quelques décennies, au mieux d'un siècle, et c'est ça le principal problème». Cette situation va entraîner des conséquences qui vont bousculer les sociétés (ex : crises migratoires liée au climat). Réaliste et optimiste, il considère qu'il est encore temps d'agir. L'homme étant à l'origine du problème, le chercheur considère qu'il peut trouver des solutions.

Pour cela, il faut d'abord se projeter dans des échelles de temps différentes, à 200/300 ans et sortir de la logique de territoire. Il faut aussi penser autrement, changer nos habitudes. L'important est d'«*adapter nos pratiques au changement de l'environnement et pas l'inverse*». L'équation est complexe, mais

chercheurs (climatologues, sociologues, naturalistes...). Il est chargé de faire un état des lieux transversal sur les aléas climatiques et la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté.

pour toute décision, il convient d'intégrer l'ensemble des critères : social, économique et environnemental. *«Si on n'est pas capables de remettre le critère environnemental en tête de gondole dans les années qui viennent, cela va nous revenir en boomerang et pourra rejaillir sur le plan social et économique».*

Le chercheur pense nécessaire de mettre en place des mesures environnementales différenciées suivant les citoyens, tous différents ; rural, urbain, avec ou sans enfants... Pour le chercheur, ce sont surtout les entreprises qu'il faut convaincre, et pour cela, il faut sortir de la logique de l'affrontement. *«Plus l'entreprise est peu vertueuse, plus ses marges de progrès sont importantes. C'est pour ça qu'il faut aller parler à des gens que je qualifie de peu fréquentables parce qu'en allant leur parler on peut dégager des normes de changement, de progrès».* C'est dans cet état d'esprit que le muséum a dernièrement travaillé sur la biodiversité en lien avec les zones aéroportuaires. Grâce à cette action, les insectes et les amphibiens reviennent sur ces sites.

«Les citoyens sont à la manœuvre» Carole Zakin, PNR du Haut-Jura

Carole Zakin a participé à la troisième convention citoyenne en tant qu'acteur local. Elle est chargée de mission climat-énergie-mobilité au PNR du Haut-Jura (parc naturel régional).

Un PNR est un territoire choisi pour développer la protection des patrimoines naturels et culturels. Ils sont 58 en France et couvrent 17,2% de la superficie de la France. Le travail de Carole est d'accompagner le territoire au changement climatique, développer des offres alternatives à la voiture individuelle dans le Haut-Jura et développer la pratique du vélo. La maison du parc du Haut-Jura a mis en place un système d'auto-partage en lien avec l'opérateur Citiz. Trois voitures

électriques permettent d'assurer les déplacements des agents du parc, mais aussi des habitants. Un système de réservation permet à chacun de savoir quand le véhicule est disponible.

Carole évoque les actions des Centrales villageoises du Haut-Jura où *«les citoyens sont à la manœuvre»*. Depuis 2020, Des groupes d'habitants se sont rassemblés avec des associations locales, des entreprises et le secteur public pour donner naissance à des projets de production de l'énergie, via des panneaux photovoltaïques installés sur des gymnases, des collectivités, des entreprises... Six sites sont recensés à ce jour, un septième est en construction du côté de Morbier. Depuis, les centrales villageoises ont produit 524 MWh, une énergie qu'ils revendent.



«Échanger avec les citoyens lors de la convention est très intéressant» pour Carole. *«Cela permet de se confronter au réel dans nos sujets, d'aborder les freins et c'est ce qui est particulièrement intéressant».*